



Front Syndical de Classe

Créé par des militants CGT et FSU

Site : www.frontsyndical-classe.org - Courriel : frontsyndical.classe@laposte.net

« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. Elle les désarme dans la défense de leurs intérêts et provoque la division. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. »

H. Krasucki



Le Front Syndical de Classe est affilié à la FSM

LE SALAIRE DE LA PEUR !

Document édité par les militants CGT et FSU du FSC

Historique :

Après la monnaie de singe, le troc, la course au boni et différentes formes individualisées de l'échange du travail par de l'argent, de lutte en lutte les travailleurs ont réussi, avec leur organisation syndicale à obtenir une rémunération de leur travail sous forme contractuelle par quinzaine, puis mensuelle. Par la suite, grâce au CNR (Conseil National de la Résistance) et la grève générale de 1968, différentes composantes ont permis de garantir le salaire avec les statuts, les conventions collectives, le tout sous couvert du code du travail, et enfin sa progression.

Or, le capitalisme fait tout pour casser ces garanties avec l'aide des différents gouvernements, tout en cassant « les grandes dames » qu'étaient la CGT et la FSM (Fédération syndicale mondiale).

Introduction :

Alors que les choses bougent de façon négative depuis des décennies, le FSC va, dans ce document, apporter un maximum d'éléments aux lecteurs et des solutions revendicatives afin que chacun soit persuadé que cette situation n'est pas inéluctable. Après les grands mouvements défensifs de 2010 tout nous fait dire que la lutte de classes est plus que jamais à l'ordre du jour tant la paupérisation frappe de plus en plus la masse des salariés qui ont un emploi régulier ainsi que les retraités. A ce jour, huit millions de personnes perçoivent moins de 908 € nets par mois. Ce phénomène est dû au système CAPITALISTE dans lequel nous vivons. Face à cela une issue durable existe : c'est le changement de société. Or, d'un point de vue syndical, cela est en opposition au syndicalisme d'accompagnement et de collaboration sociale. Il ne faut pas oublier que le système capitaliste a comme objectif principal le PROFIT, basé sur la propriété privée. Ce profit ne s'obtient qu'en exploitant le travail de la classe prolétarienne, du non diplômé à l'ingénieur.

La classe exploitée ne profite d'aucun des avantages réservés à ceux qui possèdent les moyens de production. Quoi que puisse en dire le président Sarkozy, il n'y aura pas de partage réel des gains de productivité sans socialisation des moyens de production. La prime promise ne constituera qu'un nouveau moyen d'exploitation des salariés entre eux et nuira gravement à l'emploi stable.

Le capitalisme européen et mondialisé cherche toujours à réduire le coût du travail. Cette réduction est obtenue de différentes façons, tout d'abord en s'appuyant sur les gouvernements qu'il met en place, c'est le capitalisme monopoliste d'Etat (CME). Puis, dans le cas de l'Union européenne (UE), ce seront les critères de convergences notamment ceux qui impliquent une accentuation de l'austérité, l'exacerbation de la concurrence accompagnée de la casse des services publics. Dans cette panoplie, le changement de monnaie, l'euro, a joué un rôle important dans cette logique d'accompagnement du capital et de sa course aux profits, qu'aucune organisation syndicale ne conteste vraiment. Tous les coups sont permis pour compenser la baisse du taux de profit induite par le progrès technique : délocalisation, licenciements, contrats « mouchoirs en papier » en tout genre, main-d'œuvre immigrée jetable... et différents traités européens favorisant le dumping salarial et de ce fait laminant les droits des travailleurs. Pour préserver ses profits, le capitalisme n'hésite pas aussi à créer, à coup de financements importants, des organisations syndicales complaisantes, comme en 1945 et au temps du maccarthysme, et à présent au niveau européen avec la CES (Confédération européenne des syndicats) et mondial avec la CSI (Confédération syndicale internationale).

Le salaire :

C'est la somme d'argent que verse le capitaliste ou l'Etat à un salarié pour le travail donné ou pour la fourniture d'un travail déterminé.

Le capitaliste ou l'Etat achète donc, à première vue, le travail avec de l'argent ! C'est pour de

l'argent que la classe prolétarienne vend son travail. Ce n'est qu'une apparence, en réalité la classe prolétarienne ne vend que sa force de travail (FT) au prix de sa reproduction, ce qui ne représente sur une journée de travail de 7h, **que 2h**. Au final, comme l'avait déjà calculé Karl Marx, 5h de travail par jour reviennent au capitaliste ou à l'Etat. Ceci multiplié par le nombre de salariés d'une entreprise explique la facilité avec laquelle sont engrangés les profits. Les salariés ont créé la plus-value (PV). Le prix de la force de travail, et sa valeur est définie par le coût de sa reproduction et par le prix que le marché lui donne. Cela démontre bien tout l'impact d'une journée de grève, même d'une heure, et les raisons de la hargne des patrons ou de l'Etat quand les salariés ont décidé l'arrêt de travail. De ce fait, le syndicalisme d'accompagnement amène aussi quelques responsables syndicaux nationaux à refuser d'appeler au blocage national de la production. Comme l'avait dit le ministre Estrosi, lors de l'émission télévisé, de fin octobre 2010, en présence de Thibault, Chéréque et Parisot : *« les syndicats ont su faire preuve de responsabilités lors de ce conflit »*. Eh oui !

Composantes du salaire :

Il comporte :

- **Une partie fixe** (salaire de base), liée normalement à la fonction, faisant référence au contrat de départ et à la classification du poste, et réajusté annuellement à une indexation ou négociation (NAO – négociation annuelle obligatoire).
- **Une partie variable** avec des primes liées aux performances, avec des objectifs individuels ou collectifs fixés par l'employeur négociés entre les parties. Cette partie se développe de plus en plus.

Le montant du salaire dépend du contrat de travail, du code du travail, des conventions collectives, etc. La plupart du temps, il est versé mensuellement à terme échu. Ce montant dépend aussi de la qualification, du niveau hiérarchique et de l'ancienneté.

A l'heure actuelle, de plus en plus de travailleurs sont embauchés à un taux salarial bien en dessous de leur qualification. Cela est principalement dû au marché du travail qui est au plus bas avec un chômage de masse, à la mobilité de la main-d'œuvre que permet l'Union européenne, à la course aux profits et à un rapport de force qui est actuellement en faveur du patronat. Le principal syndicat patronal, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) et le gouvernement en profitent pour remettre en cause tous les acquis et garanties concernant l'emploi et les salaires. Ils développent des contrats de plus en plus précaires, ce qui affaiblit considérablement les possibilités de contestation. L'individualisme grandit facilitant l'exploitation des salariés et l'augmentation de la productivité. La précarité, la mobilité et la flexibilité constituent de véritables fléaux pour peuple actif et de la jeunesse.

Concurrence et intensité au travail :

Au travail, les objectifs, les résultats exigés étant souvent impossibles à atteindre, il en résulte que les maladies professionnelles, les dépressions, les suicides ont atteint des proportions dramatiques. La France du travail est en butte à une souffrance généralisée. Selon la règle imposant de gagner le maximum de parts de marchés, il faut être moins cher que le concurrent. Cette façon de faire est en parfaite harmonie avec les traités européens qui préconisent une concurrence « libre et non faussée », ce qui entraîne dans un premier temps la casse de services

publics et ensuite la baisse du prix des marchandises pour vendre le plus possible et réaliser ainsi le maximum de profits en un minimum de temps au dépend de la santé et de la vie de ceux et celles qui créent les richesses.

Ce qui détermine les prix des marchandises est d'abord la quantité total de travail qu'elles contiennent, ensuite la concurrence dite « libre et non faussée » :

- 1) acheteurs contre acheteurs et les prix montent
- 2) vendeurs contre vendeurs = baisse des prix
- 3) vendeurs contre acheteurs, (dépend beaucoup du 1), vendre cher, acheter cher.

Contradiction du système, à un moment se présentera le principe de l'offre et de la demande (la publicité jouant un grand rôle) ce qui entraînera une augmentation de la production et de ce fait, un accroissement de la productivité. Ce phénomène déclenchera une surproduction qui sera la cause de la chute des marchés et le constat d'une décroissance.

Salaire net réel :

Le salaire net réel, est la partie du salaire touchée directement. Le salaire médian en France est de 1 510 € nets mensuels.

C'est la somme qui est inscrite en bas de la fiche de paie : **NET A PAYER !**

Une autre partie est consacrée aux systèmes de solidarité, Sécurité sociale, assurance chômage, assurance maladie, accident du travail, assurance veuvage, retraites complémentaires (Arcco, Agirc), etc.

Ces cotisations sociales représentent le salaire socialisé.

Le salaire net plus le salaire socialisé représente le salaire brut du salarié. Le salaire brut moyen en France est de 2 753 €.



Salaire « super brut » :

L'employeur verse aussi des cotisations (salaire différé). C'est ce que l'on appelle le salaire « super brut », qui est toujours un salaire différé et socialisé.

Ne nous y trompons pas, le salaire super brut est bien aussi le salaire du salarié. Lorsque l'employeur fait une embauche, son calcul du taux d'embauche se fera bien sur la base du salaire super brut. L'employeur fait payer aux salariés, au travers des richesses créées et en augmentant les cadences cette partie de salaire ce qui ne les empêchent pas de pleurer chaque jour le coût des charges sociales !

Le taux et le montant des cotisations sociales versés par le salarié et des employeurs doivent figurer sur le bulletin de paye. Certaines de ces cotisations sont prélevées sur la totalité du salaire, d'autres sur la partie inférieure ou égale du plafond de la Sécurité sociale.

Salaire minimum :

Le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) a remplacé le SMIG (1950) (salaire minimum interprofessionnel garanti) qui a été obtenu après 70 ans de luttes. En France, environ 15 % des salariés sont payés au « salaire minimum », ce qui constitue une proportion record par rapport aux autres pays. La CES (Confédération européenne des syndicats) propose un salaire minimum par pays de l'Union ce qui est contradictoire au sens de l'équité et ouvre les portes de l'exploitation capitaliste et à la « fléxisécurité » de l'emploi dont l'effet Bolkestein !

Au premier janvier 2011 le SMIC est à 1 365 € brut mensuel pour 35h hebdomadaires, soit 9 € brut de l'heure. Le niveau du salaire minimal français est fixé par le gouvernement contrairement à d'autres pays européens comme l'Allemagne ou le Royaume Uni.

Evolution du SMIC depuis 1980 :

Ce que nous pouvons constater c'est que le SMIC a évolué de 35% en 15 ans entre 1995 et 2001. Pendant ce temps les prix à la consommation ont flambé et le pouvoir d'achat a considérablement baissé.

Par ailleurs, pour les salaires inférieurs de 1,6 fois le SMIC, l'entreprise bénéficie (cadeau Fillon) d'un allègement des cotisations patronales (Sécurité Sociale, maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, accident du travail et allocations familiales).

C'est une véritable « trappe à bas salaires », tant elle baisse le coût de la main-d'œuvre embauchée au SMIC ou à un salaire proche de celui-ci. Cela a notamment été le cas des emplois jeunes dans les années 1990. Pendant ce temps, les revenus des patrons d'entreprises du CAC 40 sont bien portants. En voici quelques-uns à titre d'exemple.

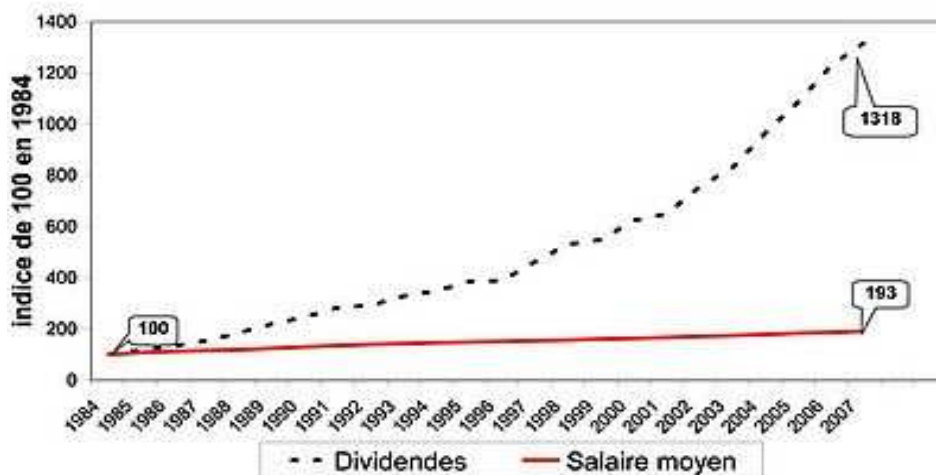
		Revenus annuels * (en milliers d'euros)	En années de Smic **
Michel Rollier	Michelin	4 500 €	349
Franck Riboud	Groupe Danone	4 392 €	341
Bernard Arnault	LVMH	3 928 €	307
Jean-Paul Agon	L'Oréal	3 780 €	293
Christopher Viehbacher	Sanofi-Aventis	3 600 €	279
Gérard Mestrallet	GDF-Suez	3 109 €	241
Christophe de Margerie	Total	3 008 €	234
Henris de Castries	Axa	2 994 €	232
François-Henri Pinault	PPR	2 663 €	207
Benoit Potier	Air Liquide	2 650 €	206

* Salaires fixes, variables et/ou exceptionnels en milliers d'euros, hors stocks options, actions gratuites, dividendes et avantages annexes.

** Smic net annuel janvier 2011. Source : Les Echos - 26 avril 2011. Année des données : 2010.

L'austérité : Un chiffre résume l'aggravation des conditions salariales en vingt ans : la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 69 % à moins de 59 %. Ces 10 points volés aux salariés sont le résultat d'une lutte sans merci menée par les patrons avec le soutien de tous les gouvernements et Sarkozy ose parler de partage ! Au milieu des années 1980, la part des salaires dans la richesse produite a brutalement baissé et depuis elle reste à un niveau terriblement bas, les actionnaires jubilent.

Evolution du salaire moyen et des dividendes



Ceci étant, nous subissons le résultat de plusieurs années d'austérité avec le blocage des salaires et la désindexation des salaires et des prix depuis 1982. Attaque déjà programmée par ordonnance sous de Gaulle. J. Chaban-Delmas qui avait à l'époque J. Delors, comme conseiller, ont finalisé cette réforme en 1971 en remplaçant les négociations nationales par des négociations par branches professionnelles. Ce stratagème a, par la suite, permis de casser l'échelle mobile des salaires et d'ouvrir les négociations salariales et les signatures aux syndicats minoritaires et autonomes. Ces mesures constituent un mécanisme très défavorable à la croissance et à l'emploi.

Les salariés de la fonction publique et du privé sont mis au pain sec. La population subit, compression d'effectifs, emploi de jeunes sous payés, accroissement de la précarité, intensité des cadences. Le ras le bol est là.

Depuis des décennies chaque gouvernement a créé à sa façon et sous différentes appellations des smicards et des sous-smicards aux contrats « bidon », faisant fi des diplômes, des qualifications et du salaire minimum.

Perte de pouvoir d'achat :

Actuellement, l'explosion des prix, notamment ceux de l'énergie, des produits de première nécessité, du logement, plombe le budget de la plupart des salariés, des retraités, des jeunes et des sans-emploi. Les salaires n'augmentent pas proportionnellement dans le même temps, cela entraîne une perte importante du pouvoir d'achat.

Les dépenses de consommation, les plus importantes pour les ménages sont : le logement, les transports, les produits alimentaires et (les boissons). Le quart de ces dépenses représente à lui seul près de 50% du budget global de la famille. Nous remarquerons que la culture n'apparaît pas dans les besoins prioritaires (moins de 2%). Ce qui n'est pas le cas pour la bourgeoisie.

L'urgence :

Exiger l'augmentation des salaires, de retraites et des pensions et leur indexation sur les prix et la péréquation pour les retraites et pensions. Il faut une échelle mobile des salaires.

De l'argent, il y en a :

En 2010, alors qu'on ne cesse de nous parler de sacrifices dus à la crise, l'oligarchie financière se frotte les mains après les aides de l'Etat, de la BCE (Banque centrale européenne) et du FMI (Fonds monétaire international). Les bénéfices des entreprises du CAC 40 frôlent le record historique de 2007 avec 82,5 milliards d'euros. Ainsi, pendant que certains se font du lard, des populations entières subissent : licenciements, fermetures d'entreprises et /ou délocalisations et taxes supplémentaires. Ce sont toujours les mêmes qui travaillent et payent la note.



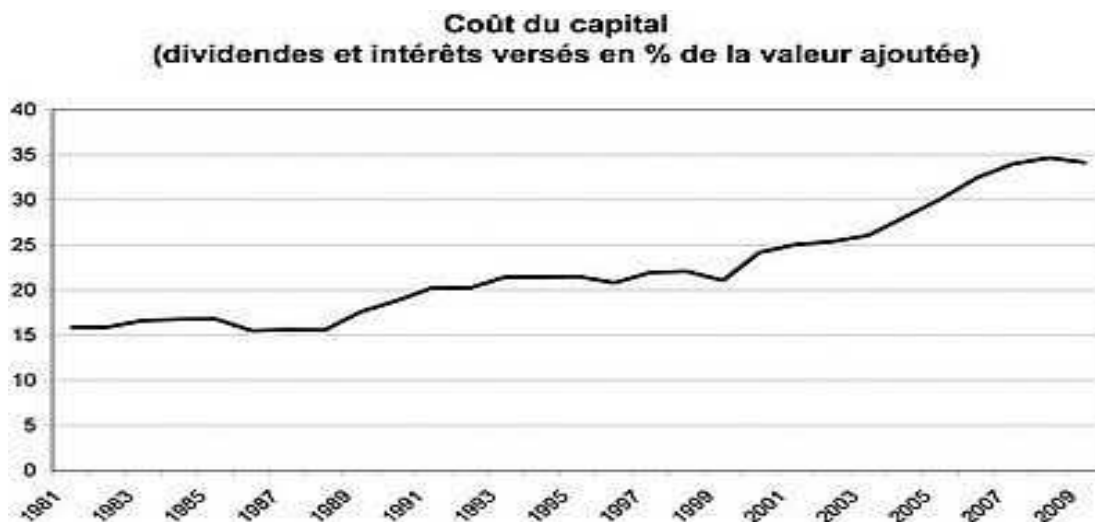
La somme des intérêts versés aux créanciers (la finance) et des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 2 en trente ans pendant que la part des salaires reculait de 8 points.

Pendant ce temps, de nombreux dirigeants d'entreprises profitent des aides de l'Etat, des parachutes dorés et sont exonérés de toutes charges et protégés de l'impôt sur les revenus par l'ISF sans oublier le bouclier fiscal. Ce tableau permet de comprendre les revenus des plus grosses fortunes et leur possibilité de baisse d'impôts sur le revenu salaires....! Et tout les jours ces patrons et l'UE nous rabâchent que les services publics coûtent chers.

Répartition des impôts sur le revenu

		Tous les contribuables				
		100%, 36,390 de foyers fiscaux	les 100 000 plus gros revenus	les 10 000 plus gros revenus	les 1 000 plus gros revenus	les 100 plus gros revenus
Revenus fiscal de reference moyen		23 202C	0,5 MC	2 MC	8,2 MC	28,7 MC
Compoiton du revenu	Plus-values mobilières (actions, obligations)	2%	32%	58%	78%	91%
	Revenus fonciers et immobiliers	5%	14%	10%	7%	3%
	Révenus commerciaux (travailleurs en libéral)	8%	23%	12%	6%	2%
	Salaires, pensions et retraites	85%	31%	20%	10%	4%
Total des revenus en M€		844 315	50 000	20 000	8 200	2 870
Part dans le total		100%	5,92%	2,37%	1,0%	0,3399%

L'augmentation des salaires en prenant sur les profits, voilà la solution. Actuellement un SMIC à 1 600 € nets mensuel est un minimum vital pour vivre dignement sachant que le salaire médian s'élève à 1 510€ nets par mois. Bienévidemment le SMIC constituera le bas des grilles de salaires et augmentera en fonction des besoins et de la hausse des prix.



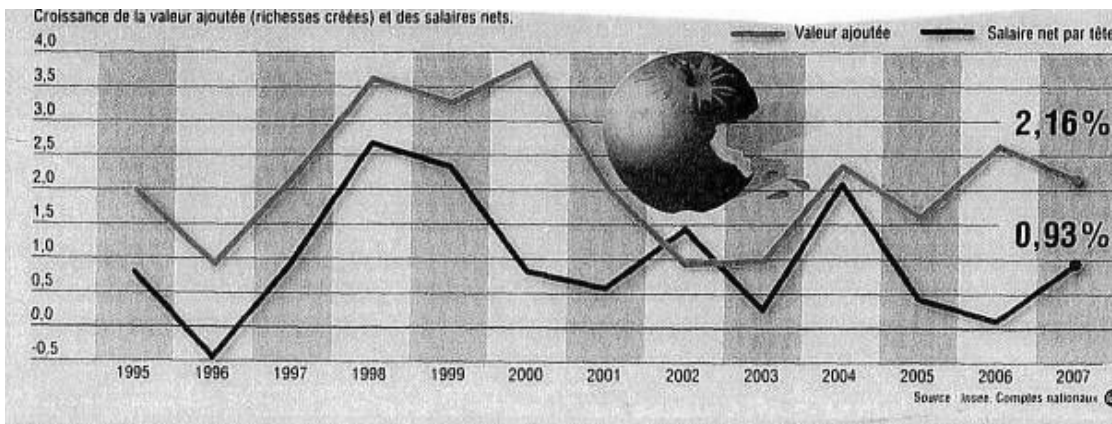
D'ailleurs pour justifier l'austérité salariale, la remise en cause de la durée légale du travail, patronat et gouvernement français tendent le piège du « coût du travail » et nous servent à l'envie des comparaisons biaisées avec l'Allemagne.

La réalité :

- **le niveau du « coût du travail »** (salaire brut plus cotisations dites patronales) est plus élevé en Allemagne de 12 %. En 2008, ce dernier est, par salarié, travaillant à temps plein, dans les secteurs privés concurrentiels (industrie et services), de 52 458 € en Allemagne contre 46 711 € en France
- **le niveau du salaire annuel brut** est de 34 % supérieur en Allemagne,
- **le niveau du revenu net après impôt** est aussi supérieur de 6 % avec 25 167 € en Allemagne contre 23 694 € en France
- **le PIB par heure travaillée**, (le produit intérieur brut -PIB- par heure travaillée est une mesure de la productivité apparente du travail) est plus élevé en France qu'en Allemagne. Sur une base 100 pour les Etats-Unis, la France se situe à 96, l'Allemagne à 91.4. (Source : OCDE)
- **la durée moyenne du travail** est plus longue en France de 160 heures par an, avec 1 309 heures en Allemagne contre 1 469 heures en France. (Source : Eurostat)
- **le coût horaire du travail** en France est de 23,6 € contre 24,6 € en Allemagne la France se situe au 8^e rang des 27 pays membres de l'Union européenne et en deçà de la moyenne des 27 pays.
- **La durée hebdomadaire du travail** a augmenté en France entre 2000 et 2008 alors qu'elle a diminué en Allemagne. (Source : OCDE)
Contrairement à ce qu'affirment le patronat et le gouvernement, l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) note que dans la période suivant la mise en place

des 35 heures, l'évolution de la compétitivité a été bien plus favorable en France qu'à ses voisins européens.

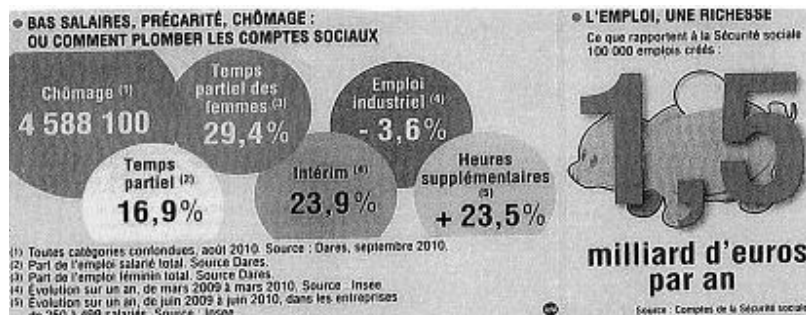
LE PARTAGE INEQUILIBRE DES FRUITS DU TRAVAIL :



Taxation du temps partiel :

En pleine expansion sous des formes diverses, le sous-emploi plombe les finances de la production sociale, des salaires et de la retraite. Illustration type : le temps partiel représente 17 % des emplois, et touche en majorité les femmes.

L'emploi au cœur du problème



Mettre les revenus financiers à contribution :



LE FRONT SYNDICAL DE CLASSE, dénonce et condamne

cette régression sociale et ce climat de peur. Nous voulons rassembler tous ceux qui veulent vivre mieux, qui veulent participer à la transformation de la société, promouvoir à de nouveaux rapports entre les peuples, lutter contre l'exploitation capitaliste. Le capitalisme ne résout pas le problème de l'humanité dans sa conception de crise actuelle mondialisée due aux contradictions de son système. Pour s'en sortir, il œuvre vers l'impérialisme comme issue et use de différentes tactiques: - le deal social, en appui avec les syndicats, (ex : après la crise de 29 le New Deal de Roosevelt), - d'autres plus dangereuses, comme le fascisme, le racisme, la xénophobie, - pour finir le surarmement et la guerre, le tout pour mieux diviser et exploiter les peuples !

Lutter pour des revendications simples est facilement réalisable :

- à travail égal, salaire égal,
- un salaire minimum qui doit permettre à chacun de vivre dignement (1 600 € nets),
- augmentation générale des salaires et des pensions,
- rattrapage de la perte de pouvoir d'achat, 300 € nets mensuels pour tous,
- indexation des salaires sur l'augmentation réelle du coût de la vie (prix), échelle mobile des salaires,
- péréquation des retraites et pensions sur les salaires des actifs,
- des allocations chômage qui s'établissent sur l'ancien salaire du salarié ou au minimum au SMIC (jeunes n'ayant jamais travaillé),
- un partage du travail entre tous les salariés, sans perte de salaire,
- nationalisation des grandes entreprises et des sociétés multinationales qui délocalisent,
- nationalisation des banques, des sociétés d'assurances et des institutions financières,
- ...

***PARTAGE DES RICHESSES
ARRET DES EXONERATIONS PATRONALES.***

**TOUS ENSEMBLE EN MEME TEMPS
AVEC UNE COORDINATION DES LUTTES
POUR BATTRE LE CAPITAL
OUI C'EST POSSIBLE !**

Les salariés quelle que soit leur opinion politique ou religieuse ou leur appartenance syndicale ne peuvent avoir de divergence d'idées et d'unité d'action pour obtenir une augmentation immédiate des salaires, des pensions et des retraites.

GLOSSAIRE :

Armée de réserve : personnes sans emplois et chômeurs.

FSC : *permet au patronat et gouvernement de jouer avec la main d'œuvre et de faire pression sur les conditions de travail et salariales.*

CAC 40 : système de « Cotation assistée en continu », est le principal indice boursier sur la place de Paris. Il est déterminé à partir des cours de 40 actions cotées en continu sur le premier marché parmi les 100 sociétés dont les échanges sont les plus abondants sur Euronext Paris.

FSC : *en fonction des aléas de la bourse les principaux actionnaires jouent aussi sur l'exploitation des salariés et la suppression d'emplois voire la délocalisation d'entreprise avec aide de l'Etat. Le fait que les plus-values du CAC ne soient pas taxées de contributions sociales au même niveau que celles des salariés est parfaitement anormal.*

Capitalisme : Le capitalisme est un système politique, économique et social dont le principe fondamental est la recherche systématique de plus-values obtenues grâce à l'exploitation des travailleurs par les propriétaires des moyens de production et de distribution.

FSC : *lutter pour l'abolition de l'exploitation capitaliste pour aller vers le socialisme.*

CME : le capitalisme monopoliste d'état se caractérise par un contrôle de la vie économique par l'État et par quelques grandes multinationales, un afflux important de fonds publics vers celles-ci par l'intermédiaire entre autres de commandes publiques (en particulier d'armement), et une sous-profitabilité des entreprises publiques qui permet de détourner une part des profits vers les entreprises privées, compensant ainsi la «baisse tendancielle du taux de profit».

FSC : *cette forme de collaboration permet de mieux comprendre les raisons du grand capital à soutenir tel ou tel candidat. D'où l'importance pour les populations actives de connaître la position et les engagements des candidats à la vue des revendications des salariés.*

Echelle mobile des salaires : Un tel dispositif indexe les salaires sur l'indice des prix et vise à maintenir le pouvoir d'achat des salariés mensuellement.

FSC : *plus aucun syndicat n'a cette revendication à son programme alors que c'est la seule garantie du maintien du pouvoir d'achat.*

Force de travail : part de la rémunération revenant au salarié sur une journée de travail.

FSC : *sur une journée de travail de 7h, le patronat arrive à tirer profit de 5h de travail pour lui, 2h sont données au salarié pour reconstituer sa force de travail. La lutte de classes se situe essentiellement à ce niveau.*

L'action d'augmenter la force de travail passe par l'exigence d'une rémunération égale au SMIC pour tout emploi non qualifié.

Impérialiste : L'impérialisme est la politique d'un pays qui cherche à conserver ou à étendre sa domination sur d'autres peuples ou d'autres territoires. Le colonialisme est une forme d'impérialisme.

FSC : *il faut se retirer de l'UE actuelle et de l'Euro. Il faut revendiquer un autre rapport entre les peuples. La FSM constitue un de ces leviers.*

Intéressement : il permet à l'employeur d'associer les salariés aux résultats de l'entreprise.

FSC : *vise à augmenter la productivité, entraîne des licenciements, dégradation des conditions de vie et de travail, développement de l'individualisation.*

Masse salariale : ensemble des salaires verse pour une période donnée.

FSC : *en vingt-cinq ans, la masse salariale a perdu 10 points. Pour 2009, la masse salariale du secteur privé a perdu 1,4%.*

Péréquation : augmentation des retraites et pensions en reportant les augmentations de salaires obtenues par classification des emplois.

FSC : *depuis 2007 cette péréquation a été supprimée (loi Fillon) malgré les luttes des salariés et le peu de cohésion du tous ensemble. Désormais toutes les pensions et retraites suivent en partie l'indice des prix.*

Plus-value : profits obtenus par l'entreprise sur une journée de travail.

Pouvoir d'achat : son calcul est lié à l'augmentation des prix et des salaires sur une période définie compte tenu de l'indice de l'INSEE.

FSC : *la baisse du pouvoir d'achat constant des salariés actifs et retraités entraînent une baisse de la croissance. Cette baisse est d'autant plus importante que plusieurs blocages de salaires et retraites ont eu lieu sous les différents gouvernements depuis 1982, 25% de perte pour les actifs, 19% pour les retraités*

Prime : les primes sont des sommes distinctes du salaire habituel. Elles peuvent aussi constituer simplement une rémunération exceptionnelle (prime de fin d'année ou « treizième mois »).

FSC : *les primes ont souvent pour objet de récompenser le salarié pour avoir accompli une performance jugée satisfaisante (prime au mérite, prime de présentéisme) ou pour compenser une difficulté particulière des fonctions dévolues à ce salarié (prime de risque ou prime de sujétions particulières). La carotte comme le disent simplement les salariés !*

Proletaire : Le prolétariat est l'opposé de capitaliste. Le prolétaire ne possède pas de capital (ou de moyens de production) et doit donc, pour subvenir à ses besoins, avoir recours au travail salarié.

Stocks options : bons de souscription d'actions offerts a certains salaries, les cadres investis de certains pouvoirs de décisions.

FSC : *rapport juteux sans engagement financier. Implique fortement les cadres dans l'exploitation intense des salariés, augmentation des gains de productivité avec moins de personnel.*